



LE PACK SECURITE & PREVENTION AFDA - ALPHA-TAC

UNE DEMARCHE DE SECURITE ET DE PREVENTION

EN 2 VOLETS

1 - LA FORMATION

(Obligation de former)

AFDA vous propose de former vos salariés :

- Au sauvetage et secours au travail (SST). Formés, ils seront capables de participer à la prévention des risques de votre entreprise et d'intervenir efficacement face à une situation d'accident. (Obligation d'organiser les secours).
- A la lutte contre les incendies et à l'évacuation

2 – ORGANISER LA PREVENTION ET LA SECURITE

- Audit de la structure
- Elaboration ou mise à jour de votre document unique d'évaluation des risques
- Etablissement des notices de sécurité et d'accessibilité de votre ERP
- Prise en compte de la charge de Responsable unique de sécurité (RUS)
- Recherche de devis

Le code du travail impose aux employeurs de préserver la santé de ses salariés et d'assurer leur sécurité au travail

Le texte précise concrètement les actions à mener pour y parvenir

Articles L.4121-1 à L.4121-5



Pour mieux accompagner nos partenaires

Et leur permettre de s'engager dans une DEMARCHE DE SECURITE ET DE PREVENTION

Tout en RESPECTANT LEURS OBLIGATIONS